



Saisie attribution surprise!

Par **nini12345**, le **24/02/2009** à **22:46**

Bonjour,

Je viens de recevoir dans ma boîte aux lettres un courrier m'informant d'une saisie attribution. De juin à décembre 2008, j'étais prélevée de 25 euros par mois, en décembre je suis allée devant le juge d'exécution où l'on m'a proposé d'augmenter mes échéances à 100 euros, chose que j'ai acceptée. Hors aujourd'hui on bloque mes comptes et on me gage ma voiture alors que je n'ai jamais rien refusé de payer. J'ai appelé l'huissier concerné et il me dit que c'est moi qui aurais dû faire les démarches auprès de ma banque pour augmenter mon prélèvement. Hors je ne me suis jamais chargée de cela et surtout il ne m'en a pas informée lorsque je l'ai rencontré. J'ai toujours été de bonne volonté et la on m'assomme!! Je vais contester cette saisie attribution, pensez vous que j'ai mes chances? Merci pour votre aide...

Par **superve**, le **25/02/2009** à **18:07**

Bonjour

Votre cas est soumis à l'appréciation souveraine du juge...
Cependant, dans la mesure où vous aviez proposé un règlement à hauteur de 100 €uros et que vous n'avez pas effectué les démarches en ce sens... votre mauvaise foi est établie...

Bien cordialement

Par **Patricia**, le **25/02/2009** à **20:05**

Bonsoir,

SI vous n'avez jamais donné l'autorisation à votre banque pour cette augmentation de prélèvements, vous n'avez aucun recours.